



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

3^{ème} Swiss Karate League 2023

Invitation des athlètes, arbitres et coachs

Samedi, 9 septembre 2023

Catégories Kata Equipes: 16+ (Elite)

Catégories Kata et Kumite: U18, U21 et 18+ (Elite)

Dimanche, 10 septembre 2023

Catégories Kata Equipes: U16

Catégories Kata und Kumite: U12, U14 et U16

Lieu: Salle de sport C2T
(Centre des Deux Thielles)
Allée du 700^{ème}
2525 Le Landeron



Organisation: Neuchâtel Karaté-Do



En collaboration avec **Budo-Sport AG Bern**, sponsor officiel de la SKF et de l'équipe nationale SKF

Les désignations de fonctions et de titres utilisées dans ce document valent pour les deux sexes.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **swiss olympic** MEMBER
Member of European and
World Karate Federation

Liste des échéances →→→ **IL N'Y A PAS D'EXCEPTIONS!** ←←←

Informations & enregistrement dans Sportdata: [3. Swiss Karate League 2023 – Le Landeron /NE](#)

22.08.2023: Date limite d'inscription, avec paiement des frais d'inscription: tous les athlètes
Date limite d'inscription : Coachs, photographes, arbitres et officiels.

22.08.2023: Date limite d'envoi pour les autorisations :

Athlètes: passeports SKF/déclarations de soumission antidopage (**dès 10ans**) (version 01.2022)

Coachs : passeports SKF

27.08.2023: Dernier jour pour les changements de poids (e-mail: skf-leistungssport@karate.ch)

29.08.2023: Tirage au sort*

* Les athlètes ne seront tirés au sort que si **TOUT** est en ordre le jour du tirage au sort (autorisation, preuve des amendes payées). Dans le cas contraire, les athlètes ne pourront pas participer.

01.09.2023: Publication sur Sportdata : tirage au sort / horaires / horaires de pesées

01.09.2023: Publication du concept de protection Covid-19 (selon exigences légales)

09.09.2023: U18, U21, Elite 18+

10.09.2023: U12, U14, U16

Remarque:

Les athlètes qui utiliseront la cérémonie de remise des prix pour des manifestations politiques ou religieuses seront à l'avenir disqualifiés et sanctionnés.

Nouveau (dès 2023) :

- **Déclarations antidopage :** TOUS doivent remplir le formulaire (**dès 10 ans**)! Voir page 4. Comme des contrôles antidopage peuvent également être effectués sur des mineurs (U12, U14), nous devons, selon Swiss Sport Integrity, étendre les soumissions à ces catégories d'âge : [SI-kontrollsystem](#). Cela signifie que seuls les nouveaux athlètes, c'est-à-dire les athlètes qui n'ont pas participé à la compétition en 2022, doivent remplir la déclaration de soumission antidopage et l'envoyer à Roland Zolliker. Ces déclarations doivent être envoyées à temps (**PDF de 2 pages**) par e-mail à : roland.zolliker@karate.ch.
- **Catégories Team Kata :** dorénavant avec [4 catégories Team Kata \(U16 m/w OU 16+ m/w\)](#), voir pages 11+13. Les Team Katas peuvent désormais [inscrire 3 ou 4 participants](#), dont 3 se présentent à la compétition.
- **Kata U16 :** nouvelles catégories par année de naissance, Voir page 12.
- **Catégories de poids U14 :** nouvelles catégories de poids supplémentaires, voir page 11.
- **Catégories de poids femmes :** nouvelles catégories de poids U16 & U18 femmes, voir page 13.
- **Cartes de coach :**
Toutes les Coach-Cards distribuées en 2022 restent valables pour les tournois futurs. N'oubliez pas de prendre votre Coach-Card avec vous. Tous les nouveaux coachs inscrits qui n'ont pas encore reçu leur Coach-Card peuvent venir la chercher à leur arrivée à la salle. Voir la rubrique "Coach" pour plus d'informations.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Généralités

Directives du COVID-19

L'ensemble de la manifestation peut être modifié à tout moment dans le cadre des dispositions en vigueur du Covid-19. Les détails, dans la mesure où la loi l'exige, concernant le concept de prévention en question seront publiés 2 semaines avant la manifestation.

Horaires

Les horaires sont déterminés en fonction du nombre d'inscriptions et des directives du concept de protection Corona de la SKF. La publication se fait selon les échéances (voir page 2 : liste des échéances) publiées sur www.sportdata.org et www.karate.ch. Les repêchage et les finales se déroulent immédiatement après chaque catégorie (sauf pour les catégories Elite).

Règlement

Les compétitions se dérouleront selon les règlements de la WKF/SKF.

Annexes

Les annexes seront publiées sur www.sportdata.org.

Sous réserve de modifications !

Toutes les informations actuelles sont disponibles sur www.sportdata.org.

Qualification Championnats Suisse individuelle

Les athlètes qui ont obtenu **6 points** lors des tournois de la Swiss Karate League (Wettingen/Burgdorf/Neuchatel) se qualifient pour participer aux championnats suisses (Sursee) dans la catégorie individuelle. Il est possible de changer de catégorie de poids en kumite. Lors des CS, un tirage au sort normal est effectué, même si moins de 5 participants sont inscrits dans une catégorie. Les athlètes du "Förderpools" officiel du kumite et du kata, ainsi que les participants aux CE d'Elite, sont directement qualifiés pour les championnats suisses.

La liste des points actualisée sera disponible dès la 2ème SKL sous Sportdata : Downloads.

Points:		2ème place	8 Points	5ème place	4 Points
1er place	10 Points	3ème place	6 Points	7ème place	2 Points



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Informations – Athletes & Coachs

L'inscription doit contenir les informations suivantes :

- Passeport SKF agréé (**athletes & coachs**)
- Athlètes : Déclaration de soumission antidopage (**Version 01.2022**) **dès 10 ans** (valable jusqu'à nouvel ordre)
- Inscription en ligne des athlètes & coachs (avec photo+carte de coach valable) sur www.sportdata.org

Autorisation athlètes

Les passeports SKF (contrôle 1x par an), doivent être envoyés à :

Swiss Karate Federation
Secrétariat central – Sports populaire
Bettina Poljak
Schäflerweg2
8280 Kreuzlingen

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés au fur et à mesure au secrétariat central – sports populaire SKF pour le contrôle centralisé. Date limite d'envoi de tous les passeports, voir page 2 : liste des échéances.

Le responsable du Dojo inscrit et signe les résultats des tournois lui-même dans les passeports SKF.

Contrôle Déclaration de soumission antidopage - athlètes *NOUVEAU !*

La déclaration de soumission antidopage (**dès 10 ans, catégorie U12**) des participants qui n'ont pas encore remis ce formulaire, doivent être envoyés sous forme **de PDF de 2 pages par e-mail à Roland Zolliker (roland.zolliker@karate.ch)**. Date limite d'envoi de tous les formulaires, voir page 2 : Toutes les dates.

Frais de participation

Toutes les inscriptions passent automatiquement dans la liste d'attente et ne sont déplacées dans la liste définitive d'inscriptions qu'après paiement.

CHF 25.00 U12, U14, U16 (Individuel)
CHF 30.00 U18, U21 (Individuel)
CHF 35.00 18+ Elite (Individuel)
CHF 50.00 Kata Equipes

Paiement des frais d'inscription :

A : Paypal

En cas de paiement des frais d'inscription via la fonction Paypal dans Sportdata, les inscriptions sont automatiquement transférées de la liste d'attente à la liste des confirmés.

Si le paiement est effectué après la date limite d'inscription, une taxe de CHF 50.00 sera due pour les travaux supplémentaires. Les versements sont possibles au plus tard deux jours après la clôture des inscriptions - ensuite, les inscriptions non payées sont effacées de la liste d'attente.

B : Versement en compte

S'il n'est pas possible de payer par Paypal, il est possible de verser les frais d'inscription sur le compte suivant :

IBAN : CH86 0023 2232 1099 0502 L (UBS, Zurich/Swiss Karate Federation, 1700 Fribourg).

Si le versement sur le compte UBS est effectué avant la date limite d'inscription, une taxe de CHF 50.00 pour dépenses supplémentaires sera due.

Si le versement est effectué après la clôture des inscriptions, les frais pour dépenses supplémentaires s'élèvent à CHF 100.00 francs (50.00+50.00). Les versements sont possibles au plus tard deux jours après la clôture des inscriptions - ensuite, les inscriptions non payées seront supprimées.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Délai d'inscription

La date d'échéance pour les inscriptions, voir page 2 : liste des échéances. Les inscriptions et documents tardifs ne pourront plus être pris en compte !

En cas d'inscriptions incorrectes une amende de CHF 100.00 devra être acquittée. Si ces frais d'amende sont réglés et l'inscription est complétée à temps (jusqu'à 3 jours avant le tirage au sort), la participation au tournoi reste possible.

Tirage au sort

Les athlètes ne pourront prendre part au tirage au sort, que si **TOUT** est en ordre le jour du tirage au sort (autorisation, attestation des frais d'inscriptions payés, attestation des frais d'amende payés). Dans le cas contraire les athlètes ne peuvent pas participer. La date du tirage, voir page 2 : liste des échéances.

Lieu: Swiss Karate Federation, Secrétariat central – Sports de compétition, Fribourg.

Double participation

Aucune double participation n'est autorisée. Les exceptions sont mentionnées dans les catégories.

Pesée

La pesée est obligatoire pour **tous les combattants Kumite** (y compris les enfants) ! Les tolérances de poids et les horaires correspondants s'appliquent. Le contrôle du poids s'effectue conformément à la réglementation WKF (annexe 13). **Dernier changement de poids, voir page 2 : liste des échéances.**

Equipement

Karaté-Gi blanc (le sigle du club est autorisé sur le côté gauche de la poitrine). Les bandages doivent être agréés par la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA). Les lentilles de contact sont sous la responsabilité de chacun. Les lunettes, bijoux, objets métalliques etc. sont interdits dans toutes les catégories !

Les protections ne doivent pas être trop usées ou abimées (pas de blanc visible)

Obligatoire pour Kunité :

- Ceintures rouge et bleue
- Protège-poings rouges et bleus officiels
- Protège-pieds rouges et bleus officiels
- Protège-dents
- Dès U14: protection de corps officielle, protège-tibias rouges et bleus officiels
- Dès U14: Plastron officiel pour les filles/dames
- Dès U16: Coquille officielle pour les garçons/hommes



Autorisé pour Kunité :

- Enfants jusqu'au U14 : Coquille pour les garçons
- Enfants U12 : protèges-tibias autorisés (rouges et bleus officiels), protection de corps officielle

Seules les protections qui remplissent les exigences de la WKF seront acceptées par la commission nationale d'arbitrage SKF (CNA): <http://www.karateprotections.com/>

Toutes les protections HIKU sont, comme les années précédentes, toujours autorisées dans les tournois SKL & CS.

Autorisation de participation

Ne sont autorisés à participer aux manifestations de la Fédération Suisse de Karaté (SKF) que les karatékas et les Dojos/Clubs qui ne sont pas suspendus par leur section ou par la SKF, sont autorisés conformément aux réglementations Covid en vigueur et qui sont en possession d'un passeport SKF valable avec les données suivantes:



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **swiss olympic** MEMBER
Member of European and
World Karate Federation

- Nom, prénom, domicile, date de naissance
- Photo-passeport originale et sceau de la SKF
- Nom du club
- Timbre annuel de licence SKF valable, payé à la section/SKF
- Signature du président central SKF
- Grade : inscrit correctement et signé
- Pour les mineurs (moins de 18 ans) : Autorisation écrite du représentant légal.
Une signature unique suffit et est valable jusqu'à nouvel ordre du représentant légal.

Les inscriptions au crayon ne seront pas validées !

Le comité central se réserve le droit de transmettre des passeports pour contrôle à la commission technique de la section.

Les athlètes participent en principe pour le dojo qui est indiqué dans le passeport. Chaque club et école est tenu, pour chacun de ses membres qui pratique le karaté, de prendre chaque année un timbre de licence valable. Les dirigeants sont responsables de faire en sorte de coller successivement les timbres de licence dans le passeport officiel de karaté de la Fédération Suisse de Karaté. Les athlètes dont le passeport ne sera pas envoyé dans les délais et/ou qui ne sera pas en ordre, ne pourront pas participer aux manifestations SKF. En cas de récidive, l'interdiction pourra être prolongée.

Les personnes qui contreviennent à la charte éthique de Swiss Olympic/Office fédéral du sport ou au code de comportement (athlètes, entraîneurs), ou se trouvent dans une situation correspondante, peuvent être interdits de participation sur décision commune du président central et du président de la commission nationale d'arbitrage. Les informations à ce propos sont communiquées par le secrétariat central suite à l'annonce correspondante.

Les étrangers avec un domicile fixe à l'étranger (50 km max. de la frontière suisse) sont autorisés à participer aux tournois SKF dans la mesure où ils sont en possession d'un passeport SKF comportant 3 timbres de licences successifs, ils ne sont pas inscrits pour une deuxième nation et ne participent pas pour cette nation aux tournois. Pour l'inscription aux Championnats Suisses et aux tournois Swiss Karate League, une attestation écrite de domicile de la commune ou de la ville doit être fournie. Le Dojo doit certifier par écrit que l'athlète s'entraîne régulièrement dans un Dojo de la SKF. Lorsqu'il est constaté que cette réglementation n'est pas/n'a pas été respectée, l'athlète est disqualifié et le Dojo sanctionné.

Responsabilité civile

Les participants ont la responsabilité de se munir d'une couverture d'assurance adéquate. L'organisateur, ainsi que la SKF, ne peuvent être tenus en aucun cas pour responsables. Par leur inscription, les participants et le responsable de Dojo attestent qu'ils sont en bonne santé, physiquement et psychologiquement, aptes au sport, et qu'ils peuvent participer sans problème au tournoi.

Anti-Dopage

Selon la directive de Swiss Olympic (Swiss Sport Integrity), **chaque athlète (TOUTES les catégories !)** signe une déclaration de soumission. Pour les mineurs (moins de 18 ans), le représentant légal doit signer également. Des formulaires peuvent être obtenus au secrétariat central SKF – sports de compétition.

L'athlète signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. En cas d'infraction en rapport avec le dopage, l'athlète accepte la sanction qui lui sera infligée conformément aux statuts et aux dispositions de Swiss Olympic (www.swissolympic.ch & <http://www.sportintegrity.ch/statut>). Il déclare les connaître. Il reconnaît la compétence exclusive de l'autorité disciplinaire de Swiss Olympic comme autorité de première instance dans le jugement de fautes en relation avec le dopage et il accepte expressément de reconnaître droit de celui-ci de prononcer un jugement.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Les décisions de l'autorité disciplinaire peuvent, par la suite, être portées devant le TAS (Tribunal arbitral du sport). Celui-ci décide de façon définitive. L'athlète se soumet également à la compétence exclusive du TAS en tant qu'autorité de recours dans le sens d'un tribunal d'arbitrage indépendant, ceci à l'exclusion des tribunaux civils. Il s'agit, en l'occurrence, d'appliquer les dispositions du « Code de l'arbitrage en matière de sport ».

- **L'alcool et les cannabinoïdes (par ex. la marijuana, le haschisch) sont considérés comme dopage!**
Vous trouverez les directives et les listes des méthodes et des substances défendues, ainsi que des médicaments autorisés sur le site internet <http://www.sportintegrity.ch/dopingliste>.
- **Banque de données sur les médicaments** www.sportintegrity.ch
- **Application gratuite dans l'AppStore** www.sportintegrity.ch
Ils permettent de vérifier si un médicament autorisé en Suisse contient ou non des substances interdites.

Ordonnance statutaire Conseil fédéral :

Règlement relatif à la promotion du sport et de l'activité physique, art. 75

Quiconque participe à une compétition sportive doit se soumettre à des contrôles antidopage pendant les 12 heures qui précèdent le début de la compétition et après la fin de la compétition, pendant le temps nécessaire à l'exécution des contrôles.

Sanctions

Les karatékas qui ont été exclus des sections de la SKF en raison d'un comportement hautement antisportif ne peuvent pas participer aux manifestations de la SKF pendant la durée de leur interdiction. Les noms des sportifs interdits sont à transmettre au Comité Central SKF. En cas de récidive, il peut s'ensuivre l'exclusion de la SKF.

Les athlètes et les accompagnants qui reçoivent lors d'une manifestation officielle SKF un Shikkaku – qui est confirmé dans les 7 jours par le président de la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – sont automatiquement exclus pour une année de tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le Comité Central décidera – après discussion avec la Commission Nationale d'Arbitrage CNA – d'une suspension de plusieurs années ou une exclusion de la SKF.

L'organisateur (président du comité d'organisation) peut exclure des athlètes, des coaches, des accompagnateurs et des spectateurs de la salle, si ceux-ci ne s'en tiennent pas aux instructions du comité d'organisation ou des services de sécurité. En cas d'infraction lourde, la suspension peut – si elle est confirmée dans 7 jours par le président central et/ou son représentant – être exprimée pour une année pour tous les tournois au sein de la SKF. En cas de récidive, le comité central décidera d'une suspension de plusieurs années ou d'une exclusion de la SKF.

En cas de menaces et/ou de violences à l'égard des arbitres ou des personnes officielles, la SKF se réserve le droit de prendre des mesures pénales.

Le Comité Central peut exclure des tournois SKF pour une période déterminée ou indéterminée des athlètes, des coaches et des personnes présentes dans la salle de sport pour tout incident non sanctionné verbal ou physique portant atteinte à l'esprit sportif. Seules les descriptions écrites des faits (enregistrement filmé admis) avec déclarations de témoins seront prises en considération en tant que témoignages pour la procédure de sanction.

Tous les documents doivent être parvenus au plus tard sept jours après l'événement sportif au Président central par courrier recommandé. Avant chaque sanction, une audience légale est garantie par obligation. De même pour l'audition de témoins à décharge.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **swiss olympic** MEMBER
Member of European and
World Karate Federation

Protêts

Les contestations doivent être signalées au chef de Tatami immédiatement. Le formulaire de réclamation (disponible auprès du chef de Tatami) doit être rempli complètement et signé dans les 5 minutes. Un acompte de CHF 300.00 doit être déposé. Dans le cas où la contestation est approuvée, le montant sera remboursé.

Remise des médailles

Une tenue correcte (Karaté-Gi ou vêtement de sport) est exigée lors de la remise des médailles ! En cas de non-respect le classement sera annulé et le Comité Central SKF prononcera une sanction à l'encontre de l'athlète fautif. En cas de récidive, l'athlète sera suspendu pour le prochain tournoi de la Swiss Karate League. **Les athlètes qui utiliseront la cérémonie de remise des prix pour des manifestations politiques ou religieuses seront à l'avenir disqualifiés et sanctionnés.**

Information – Coachs

Le module de coaching reste recommandé (mais n'est pas obligatoire).

Seuls les coachs possédant une carte de coach officielle SKF et valide sont admis au tournoi. Les cartes de coach actuelles et personnalisées sont valables "dès 2022". Les anciennes cartes (avec carte d'identité insérée) ne sont pas valables.

Le ratio autorisé est de un coach pour 5 karatékas avec un maximum de 6 coachs par Dojo (un coach par tatami). L'inscription via www.sportdata.org est obligatoire. Les autres accompagnateurs ne sont pas autorisés dans la salle.

Les nouvelles cartes seront distribuées sur place à l'entrée. La première distribution de la carte de coach est gratuite. Toutes les cartes de coach délivrées restent valables pour les tournois futurs.

En cas de perte, une nouvelle carte de coach peut être commandée pour CHF 20.00 (par e-mail à : barbara.seiler@karatellyss.ch jusqu'à la date limite d'inscription (voir page 2 pour les dates)).

Un carte de coach de remplacement qui doivent être délivrées exceptionnellement lors du tournoi coûtent CHF 20.00.

Exigences* : Passeport SKF, licence SKF actuelle, dès 15 ans, dès 5e kyu.

* Les personnes qui ne remplissent pas ces conditions (par ex. entraîneurs mentaux, physiothérapeutes, etc.) doivent prendre contact suffisamment tôt avec la commission des coachs (andrea.brunner@karate.ch).

Tenue : Karate-Gi ou survêtement de sport (T-Shirt possible, pas de casquette, pas de sac).

Contrôle des passeports SKF - coachs

Les passeports SKF (contrôle 1x par an) des coachs doivent être envoyés à :

Swiss Karate Federation
Secrétariat central – Sports populaire
Bettina Poljak
Schäflerweg2
8280 Kreuzlingen

Pour toutes les compétitions, les passeports peuvent être envoyés au fur et à mesure au secrétariat central – sports populaire SKF pour le contrôle centralisé. Date limite d'envoi de tous les passeports, voir page 2 : liste des échéances.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Information - Photographes & Officiels

Inscription en ligne des photographes & officiels sur www.sportdata.org, sous la rubrique "Officiels". Date limite d'inscription, voir page 2 : liste des échéances.

Les nouvelles cartes des photographes & officiels seront distribuées sur place à l'entrée. Les cartes de remplacement, qui doivent être délivrées lors du tournoi dans des cas exceptionnels, coûtent CHF 20.00.

Photographes

Seuls les photographes munis d'une carte de photographe officielle valable sont admis dans l'enceinte de la manifestation. Ils ne doivent pas interférer avec le déroulement du tournoi. Un seul photographe peut être inscrit par dojo. L'inscription via www.sportdata.org est obligatoire (sous la rubrique "Officiels").

Officiels

Les officiels sont les membres du conseil central, les membres des départements, branches et commissions ainsi que les membres d'honneur de la SKF. En outre, une personne au maximum par dojo participant. Le président central décide de l'admission d'autres personnes. L'inscription via www.sportdata.org est obligatoire (sous la rubrique "Officiels").

Information - Arbitres

Inscription en ligne des arbitres SKF sur www.sportdata.org:

SKL - Swiss Karate League: **International, National A, B, C und D (Aspirants)**

CE – Championnat suisse: **International, National A, B, C**

Pour la date exacte de clôture des inscriptions, voir page 2 : Liste des échéances.

Les questions doivent être adressées directement au responsable de la commission nationale d'arbitrage (CNA) de la section correspondante, soit :

Section SKU	Hakan Güldür	<i>hakan.guelduer@six-group.com</i>
Section SKR	Beni Isenegger	<i>beni.isenegger@im-puls.ch</i>
Section SWKO	Bettina Süess	<i>bettina@essen-plus.ch</i>
Sektion SKA	Raffael Lüthold	<i>raffael.luethold@karate.ch</i>
Section SSK	Michael Flach	<i>m.flach@hispeed.ch</i>

Co-voiturage

Dans la mesure du possible, les voyages aller et retour seront organisés en commun. L'annonce s'effectue à l'avance sur www.sportdata.org.

Engagement des arbitres avec une licence

Une licence d'arbitre n'implique pas le droit à une participation de manière générale et/ou une participation à une finale.

Responsables d'arbitrage

Commission Nationale d'Arbitrage SKF (CNA) : Piero Lüthold (Président), Linh-Truong Pham (Vice-président), Mirko Bisaro, Daniel Brunner, Michael Flach, Hakan Güldür, Beni Isenegger, Bettina Süess, Raffael Lüthold.

Suggestion d'hôtels pour les arbitres

Pour le tournoi SKL, il n'y a pas d'hôtel officiel. Les arbitres réservent et paient eux-mêmes leur hôtel. L'hébergement selon le règlement des frais est remboursé par le biais des honoraires.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Catégories Kata U12 et U14

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5^e kyu (ceinture bleue).

Shobu système, système de repêchage Montréal. Éliminatoires et finales avec les drapeaux.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

Kata Individuel

Catégorie	Désignation	Année
U12	Filles	2013
	Garçons	2013
	Filles	2012
	Garçons	2012
U14	Filles	2011
	Garçons	2011
	Filles	2010
	Garçons	2010

Libre choix des Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF. Un Kata différent doit être présenté à chaque tour. A partir de la demi-finale (les 4 derniers) les compétiteurs présentent leur Kata individuellement. Aux tours précédents le Kata sont présentés simultanément.

Kata Equipes

Catégorie	Désignation	Année
U16	Cadets - Filles	2008–2013
	NOUVEAU! Cadets - Garçons	2008–2013

NOUVEAU!

→ **Kata avec notes**

Voir page 12 (Kata-Catégories U16)



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

swiss olympic MEMBER
Member of European and
World Karate Federation

Catégories Kumite U12 et U14

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5^e kyu (ceinture bleue).

Shobu système, système de repêchage Montréal.

Equipement de protection voir rubrique : "Equipement".

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ils concourront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils concourront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

Kumite Individuel U12

Désignation	Poids	Année
Filles	Léger, Moyen, Lourd	2012–2013
Garçons	Léger, Moyen, Lourd	2012–2013

Partie de la tête (Jodan) :

Absolument aucun contact n'est autorisé (techniques de poing/pied).

Partie du ventre ou du dos (Chudan) :

Un contact léger sur le corps est autorisé.

Durée de combats : 1 ½ minutes effectives.

Einzel-Kumite U14

Désignation	Poids	Année
Filles NOUVEAU!	Léger, Léger-Moyen, Moyen, Lourd	2010–2011
Garçons NOUVEAU!	Léger, Léger-Moyen, Moyen, Moyen-Lourd, Lourd	2010–2011

Règlement WKF U16

(exception la durée de combat 1 ½ minutes effectives).

Catégories de poids

Les catégories de poids seront déterminées selon les inscriptions. La répartition s'effectue de manière égale dans les catégories mentionnées. Il est ainsi indispensable de mentionner **le poids exact** lors de l'inscription sur www.sportdata.org.

Pesée

Chaque enfant sera pesé avant le début de sa catégorie directement au bord du tatami.

Si la tolérance de poids de +/- 3000 Grammes n'est pas respectée, l'enfant ne peut pas participer au Kumité.

Kategories Kata U16, U18, U21 et 18+ Elite

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5^e kyu (ceinture bleue).
Les Juniors (U18) et U21 peuvent participer en catégorie Elite.

Chaque vainqueur est tenu de s'annoncer immédiatement à la table du responsable de son tatami.

La catégorie Kata Equipes se tiendra à partir de deux équipes inscrites. Les athlètes de différents dojos peuvent former une équipe. L'aîné de l'équipe détermine la catégorie. Aucune double participation autorisée.

NOUVEAU ! Les Team Katas peuvent désormais inscrire 3 ou 4 participants, dont 3 se présentent à la compétition.

Kata avec points

Le tableau suivant résume le nombre de pools et de groupes en fonction du nombre de participants :

Nombre de compétiteurs	Nombre de groupes	Nombre de Katas effectués pour la victoire	Compétiteurs au second tour
2	1	1	Zéro (pas de second tour)
3	1	1	Zéro (pas de second tour)
4	2	2	Combat pour médaille (uniquement pour l'or)
5 – 10	2	2	Combat pour médailles
11 – 24	2	3	8 Compétiteurs
25 – 48	4	4	16 Compétiteurs
49 – 96	8	4	32 Compétiteurs

Kata individuels

Catégorie	Désignation	Année
U16 <i>Nouveau!</i> - 14 years	Cadets - Dames	2009
	Cadets – Hommes	2009
U16 <i>Nouveau!</i> - 15 years	Cadets - Dames	2008
	Cadets – Hommes	2008
U18	Juniors – Dames	2006–2007
	Juniors – Hommes	2006–2007
U21	U21 – Dames	2003–2005
	U21 – Hommes	2003–2005
18+	Elite – Dames	2007 et plus âgé
	Elite – Hommes	2007 et plus âgé

Libre choix des Kata de la liste officielle WKF. Un Kata différent doit être présenté à chaque tour. Dans le Kata avec notes, tous effectuent leur Kata en succession.

Kata équipes

Catégorie	Désignation	Année
U16 <i>Nouveau!</i>	Cadets – Filles	2008–2013
	Cadets – Garçons	2008–2013

Libre choix des Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF. Le même Kata ne peut pas être présenté 2x successivement (à l'exception lors de la décision pour 3e place et en finale). Dans cette discipline, les enfants doivent donc pouvoir exécuter **deux Katas différents**. La catégorie se déroule **sans Bunkai**. Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.

Catégorie	Désignation	Année
16+ <i>Nouveau!</i>	Elite – Dames	2007 et plus âgé
	Elite – Hommes	2007 et plus âgé

Libre choix des Kata (Tokui-Kata) de la liste officielle WKF. **Un Kata différent doit être présenté à chaque tour.** Finale et décision 3e place **avec Bunkai** (Présentation Kata et Bunkai, max. 5 minutes). Après l'appel des deux équipes, chacune présente son Kata successivement.



Zentrale Dienste - Leistungssport
Jardins du Salesianum 11 • CH-1700 Fribourg
Tel. G.+41 77 500 4231

skf-leistungssport@karate.ch • www.karate.ch

 **MEMBER**
Member of European and
World Karate Federation

Catégories Kumite U16, U18, U21 et 18+ Elite

L'année de naissance est prise en considération ! Grade minimum 5^e kyu (ceinture bleue).

Les U21 peuvent participer également en catégorie Kumité Elites.

Kumite individuel

Catégorie	Désignation	Poids	Année	Combat
U16	Cadets – Dames	-47, -54, -61, +61	2008–2009	2 min
	Cadets – Hommes	-52, -57, -63, -70, +70	2008–2009	2 min
U18	Juniors – Dames	-48, -53, -59, -66, +66	2006–2007	2 min
	Juniors – Hommes	-55, -61, -68, -76, +76	2006–2007	2 min
U21	U21 – Dames	-50, -55, -61, -68, +68	2003–2005	3 min
	U21 – Hommes	-60, -67, -75, -84, +84	2003–2007	3 min
18+	Elite – Dames	-50, -55, -61, -68, +68	2003 et plus âgé	3 min
	Elite – Hommes	-60, -67, -75, -84, +84	2003 et plus âgé	3 min

Dans le cas où une catégorie individuelle regrouperait moins de 4 athlètes au délai d'inscription, ces derniers concourront automatiquement dans la catégorie supérieure de leur classe d'âge. S'il s'agit de la catégorie la plus élevée, ils concourront automatiquement dans la première catégorie inférieure.

Pesée

Le contrôle du poids a lieu dans la salle.

Les temps de passages sont indiqués dans les horaires.

Tolérance de poids U16 et U18: +/-500 grammes

Tolérance de poids U21 et Elite : +/-200 grammes.

